

MAAF Assurances, plus qu'un assureur

Depuis toujours, nous plaçons la prévention au cœur de nos actions.

N°1 chez les pros, il était naturel que MAAF s'engage dans la prévention pour les professionnels, comme elle l'a déjà fait depuis longtemps pour la sécurité routière et la santé.

C'est pourquoi nous avons passé un accord avec **DIDACTHEM**, organisme spécialisé dans la santé et la sécurité des personnes et habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels).

Grâce à leur expertise, nous rassemblons pour chaque métier, les conseils pour prévenir les risques professionnels les plus graves ou les plus fréquents.

Tous les conseils qui vous sont donnés ici sont validés par **DIDACTHEM**.

Des conseillers pro à votre écoute au :

0 820 300 820

(0,12 € TTC/mn depuis un poste fixe + surcoût éventuel selon opérateur).

de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi
et de 9h à 12h le samedi



la référence qualité prix

Contrat distribué par : MAAF Assurances S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 EUROS ENTIÈREMENT VERSÉ
R.C.S. NIORT B 542 073 580 - ENTREPRISE RÉGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES

Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - www.maaf.fr



Le Guide

PREVENTION ET METIERS



SPECIAL
METIERS DU BOIS

MAAF, votre partenaire à plein temps

Prévenir les risques : quels sont les enjeux ?

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés. Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ? Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- votre salarié absent conserve néanmoins son salaire,
- vous devez le remplacer et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité,
- en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous,

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.

Découvrez dans ce guide
tous les conseils pour vous
permettre de préserver votre
santé et celle de vos salariés.



Mieux vaut prévenir
que souffrir !

Les accidents du travail et
maladies professionnelles les plus
fréquents dans votre métier :

ACCIDENTS DU TRAVAIL

48% concernent les mains
et les membres supérieurs

25% sont des coupures

25% sont des pathologies
du dos

MALADIES PROFESSIONNELLES

95% sont des troubles
musculo-squelettiques et
des affections respiratoires

... Apprenez à les déjouer.

Dépliez ce document
et affichez votre tableau
de prévention :

ainsi, vous et vos employés, aurez en
permanence sous les yeux de bonnes
recettes pour préserver votre santé.

Les gestes de votre métier

Les risques associés

Les précautions à prendre

> Utiliser une machine-outil sur une table

- Charger la machine
- Guider la pièce
- Ranger la pièce
- Nettoyer la machine

- . Ponceuses, dégauchisseuses, raboteuses, scies circulaires... peuvent provoquer des coupures
- . La projection d'un élément peut provoquer la perte d'un œil
- . Les vibrations peuvent provoquer des altérations dans les tendons, les muscles et les articulations
- . L'utilisation de machines bruyantes peut provoquer la diminution de l'acuité auditive
- . Les poussières de bois peuvent provoquer des allergies respiratoires et des conjonctivites

- . Utiliser systématiquement les accessoires de protection de la machine
- . En fin de passe, tirer plutôt que pousser la pièce
- . Ranger les zones de travail
- . Porter des vêtements ajustés qui ne seront pas happés par la machine
- . Porter ses équipements de protection contre le bruit
- . Porter un masque de protection respiratoire
- . Nettoyer la zone de travail par aspiration

> Charger/décharger un camion. Ranger un stockage

- . La manipulation répétée de pièces de bois peut engendrer des troubles musculo-squelettiques

- . Plier les genoux pour porter les charges
- . Porter ses équipements de protection
- . Ranger les zones de chargement
- . Effectuer ces travaux le soir quand les muscles sont chauds et pas "à froid" le matin
- . Utiliser les engins chaque fois que c'est possible

> Manipuler des charges lourdes

- Pièces de bois
- Matériel encombrant

- . Peut engendrer des pathologies du dos
- . Ces objets peuvent également écraser les doigts et les pieds
- . Les bras levés pour soulever et mettre en place la menuiserie peuvent provoquer des problèmes dans le dos et dans les épaules

- . Porter ses gants pour éviter les échardes
- . Utiliser les outils de levage et de préhension
- . Ranger les zones de travail
- . Appliquer les techniques de levage de charge en sécurité
- . Plier les genoux pour porter les charges

> Travailler sur un chantier

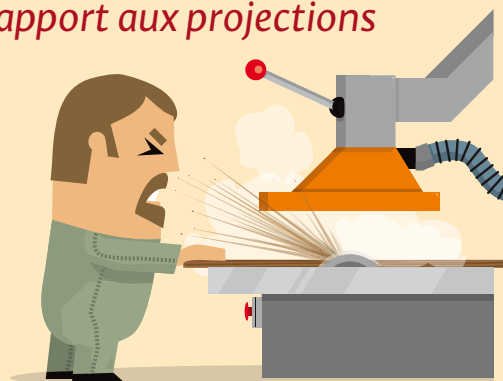
- Poser un parquet
- Poser un meuble et une menuiserie
- Traiter des poutres en place

- . Les moisissures contenues dans le bois peuvent engendrer des maladies pulmonaires
- . Les produits peuvent provoquer des allergies et des maladies de la peau (dermites, eczéma) et de l'appareil respiratoire, ainsi que des intoxications
- . Frapper avec la paume de la main peut entraîner des hématomes ou des fractures

- . Porter ses genouillères
- . Utiliser les outils de levage et de préhension
- . Ne pas utiliser sa main ou sa paume comme un marteau pour caler une pièce
- . Porter son masque de protection respiratoire (adapté au produit)

A retenir : les bons gestes

Eviter de se mettre en danger par rapport aux projections



Utiliser les équipements de protection et les systèmes de sécurité des machines. Se positionner correctement



Eviter de faire de la poussière



Protéger l'appareil respiratoire en portant un masque de protection



Eviter de se pencher en avant pour porter des charges



Il faut préserver son dos en fléchissant les genoux

